

lettri, où l'on a envoyé une garnison pontificale et maintenant les chemises rouges, divisées par petites bandes sans importance, n'occupent plus que quelques points éloignés du territoire de l'Eglise, point dont elles auront sans doute la prudence de se retirer, si les forces franco pontificales peuvent les rejoindre. — Kerdec.

Nous trouvons, dans une des feuilles italiennes (*Il Movimento*), la confirmation de ce qui a été dit de la résistance opposée par Garibaldi à l'officier supérieur de carabinieri (lieutenant-colonel Camozzi) qui, conformément aux ordres formels du gouvernement italien, a opéré, à Figline, son arrestation. Après quelques paroles échangées entre le général Garibaldi, protestant contre la mesure dont il était l'objet, et le colonel Camozzi, quatre carabinieri commandés par un sous-officier enlevèrent Garibaldi de la salle d'attente où il était assis, et l'emportèrent, au milieu du silence de ses amis, dans la voiture qui lui était destinée.

Nous empruntons ces détails à une sorte de procès-verbal, signé par les députés Caspi, Guercioni, Cucchi, et plusieurs de leurs amis, qui se trouvaient dans la gare de Figline. Le *Movimento* publie ce document, autour duquel, il faut s'y attendre, beaucoup de bruit sera fait au sein des Chambres italiennes.

De Coress, Garibaldi a publié le manifeste ci-après :

Corse, 5 novembre 1867.

Aux Italiens !

L'intervention impériale et royale sur le territoire romain a enlevé à notre mission son objet spécial : la délivrance de Rome.

En conséquence, nous nous disposons aujourd'hui à nous éloigner du théâtre de la guerre, nous appuyant sur les Apennins, mais l'armée pontificale entièrement affranchie de la garde de Rome, et avec toutes ses forces réunies, nous a barré le passage.

Nous avons été forcés de la combattre, et si l'on considère notre position, on ne trouvera pas étonnant que nous ne puissions pas annoncer à l'Italie un nouveau triomphe.

Les pontificaux ont quitté le champ de bataille après avoir essuyé de très-graves pertes ; nous en avons eu aussi de considérables.

Nous allons maintenant rester spectateurs de la solution que notre armée et l'armée française donneront au problème romain, et dans le cas où cette solution ne serait pas conforme aux vœux de la nation, le pays trouvera en lui-même de nouvelles forces pour reprendre l'initiative et c'est lui-même qui résoudra la question vitale.

G. GARIBALDI.

EMEUTE A MILAN.

Mercredi à eu lieu à Milan, une nouvelle et sérieuse démonstration. Un flot de peuple, dit le *Sole*, s'est rendu au Monte Napoleone où se trouvait la résidence du consul français. Il y a eu là, des cris des imprécations et des pierres lancées. Si les carabinieri, la garde nationale et la troupe de ligne n'étaient pas accourus en toute hâte, les armoires du consul auraient été abattues. Plusieurs vitres de la maison du consul ont été brisées à coups de pierres.

On fit au peuple, à diverses reprises, les sommations habituelles d'avoir à se disperser, mais ce fut en vain. On chargea alors à la bayonnette sans blesser personne mais la foule continua à crier, à siffler et à lancer des pierres.

Quand on eut fait évacuer les alentours du Monte Napoleone et que l'on eut fermé toutes les issues, les gens qui prenaient part à la démonstration se retirèrent peu

à peu et se dirigèrent vers la galerie Victor-Emmanuel. Au café, on voulait faire enlever le buste du Roi. Deux vitres furent brisées. Alors un individu prit le portrait de Garibaldi et sortit de la galerie en le portant à la tête de la foule, qui suivait un peloton de hussards de plaisir.

L'affaire devint sérieuse sur la place de la Scala, sur ce point, la cavalerie fit une charge au milieu d'une grêle de pierres. Puis, quand les hussards eurent quitté la place par la rue del Marino, les émeutiers s'emparant des matériaux qui étaient préparés pour les travaux de la galerie, en construisirent des barricades à l'entrée des rues del Marino et S. Giovanni Case Rote pour empêcher le retour des troupes. Mais il suffit pour toute faire rentrer dans l'ordre de quelques coups de feu tirés contre ceux qui élevaient des barricades. Nous ne savons pas quel a été l'effet de cette décharge ; nous ignorons si l'on a tiré à poudre ou bien si l'on a à déplorer d'autres malheurs que plusieurs arrestations qui ont été opérées.

TROUBLES EN ANGLETERRE.

On écrit d'Exeter le 6 à la *Shipping and mercantile Gazette* :

Le Riot act a encore été lu ce matin de bonne heure. La foule s'est dispersée et la ville est tranquille en ce moment.

Les émeutes ayant pour prétexte le pain ont éclaté hier soir à Newton et à Crédison. Il a été fait des dégâts considérables.

On écrit de Londres, le 7 novembre :

Le secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur est bien à plaindre. Il est tourmenté par les émeutes et les désordres qui éclatent de ville en ville. Le télégraphe joue continuellement, et des troupes marchent d'une ville à l'autre. Manchester, Liverpool et Londres sont tenues constamment en éveil par les troubles des fénians. Pendant le dernier voyage de la Reine à son retour du Nord, on a jugé nécessaire de prendre des mesures de sûreté. On tire tous les jours sur les policemen. Il y a de sérieuses émeutes dans le Devonshire. On dirait que le caractère du peuple est changé, et que la violence sauvage a remplacé l'amour de la loi et de l'ordre.

Le ministre américain s'efforce de pourvoir à la défense des fénians qui demandent à être naturalisés citoyens américains.

L'AGITATION CONTRE LA LOI MILITAIRE EN BELGIQUE.

Nous empruntons à une lettre de Bruges des détails sur les scènes dont cette ville a été le théâtre dans la soirée du dimanche 3 novembre :

Bruges, 4 novembre.

Le meeting qui a été convoqué hier soir dans notre ville à l'effet de protester contre l'aggravation des charges militaires, a été troublé par les violences de la soldatesque.

Des avant l'heure fixée pour l'ouverture du meeting, une foule de sous-officiers et caporaux en uniforme et en armes se pressaient devant la porte du local. Ordre fut donné par le président de les admettre à la séance, sous la condition de déposer leurs armes, conformément à l'article de la constitution, qui proclame le droit pour les Belges de se réunir paisiblement et sans armes.

Cinq ou six militaires qui étaient à la tête du détachement, se conformèrent à cet ordre. D'autres déposèrent le fourreau et cachèrent l'arme sous leurs habits.

D'autres encore refusèrent d'accéder à l'ordre, escaladèrent la salle en brisant la rampe de l'escalier et en maltraitant des bourgeois dont ils lacérèrent les vêtements.

A peine M. Lebrun, ancien notaire et ancien vénérable de la loge de Bruges, qui

présidait le meeting, avait-il prononcé quelques paroles, qu'il fut interrompu par des huées et des sifflets.

Il fut impossible au président de terminer son discours.

Après i, M. de Beucker monta à la tribune et fut aussi accueilli par les vociférations demilitaires.

L'orateur, après quelques minutes, parvint à tenir un peu de silence et dit qu'il n'est pas venu à Bruges pour insulter à l'armée qu'il professe le plus grand respect pour ceux qui portent volontairement les armes pour la défense de la patrie et de sa liberté, qu'il n'est hostile qu'au militarisme, cet ennemi de toute liberté civile régime qui en enlevant au travail la fleur de la jeunesse, finira par créer la famine même dans les casernes.

Les militaires interrompent l'orateur en hurlant : Vive Rogier, vive Chazal !

Un sous-officier envahit la tribune en brandissant sa sabre et fourreau. Invité par le bureau à déposer son arme, il la place à côté de lui. Il empêche M. de Beucker de continuer son discours et s'adresse au public en prononçant deux ou trois mots en langue française.

Le public refuse de l'écouter.

Plusieurs sous-officiers armés se précipitent à la tribune. Le tumulte est au comble. Le président et les autres membres du bureau quittent la salle et se retirent dans une chambre qu'ils sont obligés de barricader par se soustraire aux violences de la soldatesque qui essaie d'en faire le siège.

Les sous-officiers et caporaux ont circulé jusqu'à minuit dans les rues de notre ville, en chantant et en vociférant, ce qui faisait supposer qu'ils avaient reçu, pour la circonstance la permission de la nuit.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du *Journal de Roubaix*

Paris, 7 novembre.

La nouvelle de la retraite des troupes italiennes fait disparaître toute chance de conflit entre l'Italie et la France ; mais la question romaine n'a pas fait un pas depuis deux mois elle est aujourd'hui ce qu'elle était avant l'échauffourée garibaldienne. Il y a eu une tragédie ou plutôt une comédie sanglante jouée par des acteurs qu'on peu croire sincères, car les uns ont risqué leur vie, les autres se sont fait tuer ; mais ces auteurs sont restés dans la coulisse et ce n'est que plus tard que l'on pourra connaître les ficelles dont il se sont servis.

La question romaine reste donc entière. Le gouvernement cesse d'envoyer de nouvelles troupes à Rome et l'on peut espérer que l'expédition sera de courte durée ; mais nous ne savons pas encore quelles mesures vont être prises en vue de la réunion prochaine d'une conférence. Nous persistons d'ailleurs à croire, si non impossible, au moins bien difficile la réunion d'une conférence. L'Angleterre aurait même déjà dit savoir que le pouvoir temporel ne trouverait en elle ni défenseur ni ennemi et qu'elle éviterait de se prononcer sur la question.

Le *Bulletin International* se donne la peine de démentir le bruit d'après lequel M. de Goltz aurait fait connaître à M. de Moustier, quela Prusse verrait avec plaisir la France se désintéresser des affaires d'Italie. Il est probable en effet que si M. de Goltz avait fait cette démarche, il aurait reçu une réponse conçue dans ce sens : La France a laissé la Prusse s'occuper de ses affaires, elle attend d'elle la réciprocité.

Je signalerai à votre attention une circulaire du prince Gortchakoff relative aux affaires d'Orient, et qui a été suivie d'une déclaration, remise au gouvernement turc et à laquelle ont adhéré la France, la Prusse et l'Angleterre. La question romaine va se retrouver au second rang ; la

question d'Orient va reparaitre au premier plan : c'est un mouvement de bascule auquel nous sommes accoutumés.

A la Bourse, où la baisse était une réaction prévue, on persiste à faire courir les bruits d'un emprunt se rattachant à l'administration de M. Frémy qu'on désigne toujours pour le portefeuille des finances.

Aujourd'hui, on parle de nouveau de la retraite de M. de la Vaillette qui serait remplacé non pas par M. Chevreau ou tout autre candidat perpétuel, mais bien par M. Rouher auquel reviendrait la tâche d'appliquer les réformes contenues dans le programme du 19 janvier. C'est une tâche à laquelle il se dévouerait sincèrement et avec l'ardeur qu'il apporte dans tous ses travaux.

C'est qu'en effet, je le tiens de bonne source, l'Empereur ne veut absolument rien retrancher de ses promesses, malgré l'opposition des ultra-conservateurs. On prétend que certains gens, plus impérialistes que l'Empereur, seraient fort aises des bruits de manifestations populaires qui ont couru ses jours derniers, dans l'espoir qu'ils pourraient modifier les dispositions du chef de l'Etat. Je ne veux pas dire pourtant que quelques-uns désiraient une petite émeute qui pourrait être suivie d'une réaction. Mais l'Empereur reste inébranlable.

Le *Moniteur* annonce la nomination de M. Charlemagne comme colonel du 8^e hussards ; il remplace M. de Galliffet qui serait mis en disponibilité. C'est la conclusion d'un scandale qui remonte à quelques semaines.

CH. CAHOT.

Paris, vendredi 8 novembre.

Vous savez qu'on parle de l'intention du gouvernement français de provoquer la réunion d'un congrès pour régler la question romaine ; voici, à côté de ce projet, un bruit qui mérite d'être cité, ne fut-ce que pour sa singularité ; c'est le *Bulletin International* qui s'en fait l'écho : A la suite des événements dont l'Etat pontifical a été le théâtre, une réconciliation complète se préparerait entre le Pape et le roi Victor-Emmanuel. L'Empereur Napoléon se rendrait à Rome, il s'y rencontrerait avec le roi d'Italie, et entre les deux souverains et le Pape il interviendrait un accord définitif qui empêcherait le retour de tout conflit. Je vous avoue que je n'en crois pas un mot. Bien entendu, la convention devrait être soumise à l'approbation des autres puissances ; mais cette condition ne rend pas plus vraisemblable la réalisation du projet que je vous signale.

Ce qui nous paraît plus probable, c'est que tout danger se trouvant écarté pour le moment, les troupes françaises se retireraient de Rome et resteraient campées à Civita-Vecchia pendant la durée des négociations. D'après un autre bruit très-acrédité, les troupes françaises ne resteraient pas même à Civita-Vecchia, et l'Empereur dans son discours d'ouverture de la session, annoncerait leur retour immédiat.

On dit que l'Italie aurait réclamé de la Prusse ses bons offices auprès de la France et que la Prusse aurait refusé. Mais d'un autre côté, on persiste à affirmer que M. de Goltz a remis à M. de Moustier une note conçue en termes très-amicaux et accompagnée d'explications bienveillantes.

Je crois pouvoir démentir les bruits qui circulent au sujet d'une nouvelle cession du territoire italien à la France en échange d'une concession de la France sur le terrain de la question romaine.

La question d'Orient suit son développement naturel ; on attend la réponse de la Porte à la déclaration collective de la France, la Russie, la Prusse et l'Italie.

On s'est occupé à la Bourse du discours prononcé par l'Empereur d'Autriche à son entrée dans sa capitale. Il a été interprété dans un sens peu pacifique.

Il est toujours question de modification ministérielles : on assure qu'elles seront accomplies avant la rentrée des Chambres.

La France dément une assertion de Nord annonçant que M. de La Gaëronnière serait nommé directeur du bureau de la presse reconstituée. La France doit savoir à quoi s'en tenir sur ce point ; mais il est à croire qu'il sera créé quelque chose d'analogue au bureau de l'esprit public qui existait sous Louis-Philippe.

Il y a dans le monde du journalisme un tolle général contre la conduite de M. de Villemessant, rédacteur en chef du *Figaro* ; M. d'Aulnay, rédacteur du *Figaro*, se prend de querelle avec M. Sol, rédacteur du *Courrier Français* ; et l'envoie provoquer un duel ; celui-ci refuse de se battre. Alors M. D'Aulnay adresse au *Figaro* une lettre dans laquelle il raconte que, il y a huit ans, M. Sol, aspirant de marine, vola une chaîne de montre à un de ses camarades pour la donner à une femme sans nom. M. Sol envoya alors au *Courrier Français* sa démission de rédacteur dans une lettre qui révélait le plus profond désespoir. C'était une navrante tragédie. Alors commence le rôle odieux de M. de Villemessant. Les camarades et les supérieurs de M. Sol, pour éviter la moindre souillure à l'honneur de la marine française firent étouffer l'affaire et laissèrent le coupable à ses remords. Après quelques années de luttés et de misère, il cherche à reprendre une place au *Soleil* ; je ne veux pas juger s'il avait tort ou raison ; mais s'il ne devait pas entrer dans la presse, si les journalistes refusaient de l'accepter pour égal, ils auraient dû pour l'honneur de la profession cacher cette misère et la dérober au public ; puis si une exécution était jugée nécessaire, il appartenait à M. de Villemessant moins qu'à tout autre de se faire l'exécuteur. Eh quoi ! l'honneur, le pur, l'irréprochable M. de Villemessant a le triste courage de souffler un homme tombé. C'est honteux que n'a-t-on pas dit de lui-même ? Et qui le rend si effronté que de se croire le fondé de pouvoirs des journalistes, et chargé de défendre l'honneur de la corporation ? Qu'arrivera-t-il ? c'est que le bourgeois dira désormais : il y a des voleurs parmi les journalistes, il y a des gens qui ont triché au jeu, il y a des gens qui ont fait faillite, et autres horreurs. Et M. de Villemessant est surpris que le malheureux qu'il a deshonore lui ait porté un coup de canne à la tête. Il nous souvient de coups de canne distribués avec largesse par M. Didier, député, et que le battu garda pour lui. La conclusion de tout cela, c'est qu'il faut toujours lever son linge sale en famille : Le *Figaro* pour l'avoir oublié a commis un acte odieux dont il se repentira certes avant huit jours.

CH. CAHOT.

AFFAIRE DU CIMETIÈRE MONTMARTRE.

Le *Droit* et la *Gazette des Tribunaux* publient la note suivante :

Les personnes arrêtées le 2 novembre au cimetière Montmartre étaient poursuivies pour avoir fait partie d'un attroupement et pour rébellion, outrage envers les agents de la force publique, ou cris séditieux. L'instruction ayant établi que les sommations n'avaient pas été régulièrement faites, la poursuite, en ce qui touche le délit d'attroupement, a été abandonnée, et les inculpés ont été remis en liberté en vertu de l'art. 113 du code d'instruction criminelle. En ce qui touche les délits d'outrages, de rébellion et de cris séditieux, l'instruction suit son cours.

Le bilan hebdomadaire de la Banque de France, publié jeudi, est la contrepartie de celui de la semaine dernière. L'augmentation du portefeuille due aux

vous donner tort je ne vous dirai point qu'il est plus facile de trouver aujourd'hui un homme d'esprit qu'un bon danseur ; acceptons plutôt tous les deux, cher lecteur, une faiblesse que nous pouvons, après tout, faire tourner à notre profit.

Quoi qu'il en soit, si Montbrun l'eût voulu, il n'eût pas manqué de jeunes et gracieuses confidentes ; plus d'une fois même il eut besoin de toute sa diplomatie pour échapper aux perfides manœuvres d'une mère enthousiaste qui lui voulait énumérer les interminables perfections de sa fille.

Mais tout à coup il cessa de paraître dans les salons où d'habitude se partageaient ses soirées, et l'on apprit bientôt qu'il était allé rejoindre l'armée d'Italie. C'était mettre le feu aux poudres.

Les mamans en peine de gendres furent sans pitié : l'imprudent tomba percé, en effigie, de mille épigrammes ; pour les jeunes gens, moins sévères, il ne fut plus qu'un original.

Avait-on tort ? Vous allez en juger, car mystère qu'on cherche vainement à percer, je vais vous le dévoiler. Une pensée unique, incessante, dominait Montbrun, le poursuivait partout : il rêvait la décoration de la Légion-d'honneur. Le ruban rouge avait un attrait invincible pour lui ; quand il voyait passer devant lui quelque heureux possesseur du joujou désiré, il

tressaillait, son regard rêveur se faisait envieux à le suivre, puis devenait triste pour de longues heures.

Voilà peut-être mon héros bien descendu à vos yeux de son piédestal !

Que voulez-vous ? nous avons tous ici-bas notre côté faible, notre marotte incessamment poursuivie. Je vous ai dit la sienne, il ne me reste plus qu'à vous demander un peu d'indulgence pour lui avant de commencer le récit des événements qu'entraîna ce désir de toutes les heures.

CHAPITRE II.

OUVERTURE DE LA CHASSE.

Privé de son père dès les premiers jours de sa vie, Georges venait de perdre sa mère quelques années auparavant et restait seul à porter ce nom de Montbrun, nombre de fois illustré dans la magistrature. Il n'y avait donc plus que le vieux Dubois qui pût lui rappeler ces beaux jours de l'enfance, souvenirs aimés, visions chéries qui consolent aux heures de déception.

Le caractère, un peu romanesque peut-être, d'une mère qui l'idolâtrait, jeta malheureusement en lui quelques racines ; elle ne sut pas lui donner la mâle éducation que sa riche nature comportait.

Toutefois, avec la brillante et solide

instruction qu'il possédait, Georges eût pu faire franchir à son ambition les bornes ordinaires ; privé de bonne heure d'un guide qui sût diriger ses puissantes aptitudes, il ne comprit pas la nécessité du travail.

A vingt-deux ans, après avoir passé de remarquables examens, il mit de côté son diplôme d'avocat et se jeta dans le torrent des plaisirs où l'appelaient sa belle fortune ; plus libre qu'on ne l'est d'habitude à cet âge, il avait un peu livré sa vie à toutes les folies que l'honneur permet, mais sa droite et généreuse nature avait bientôt fait justice de tous ces faux plaisirs, de tous ces faux amis, de ces fausses amours enfin que la richesse a le don d'attirer autour d'elle.

Au moment où il lui eût suffi d'étendre la main pour saisir le sceptre qu'on lui abandonnait et régner sur cette jeunesse dorée, Georges avait rompu tout à coup avec ses habitudes ; il avait vécu depuis lors dans un cercle assez restreint, passant une grande partie de l'année en voyages.

Il venait d'atteindre sa vingtième-septième année, comme je l'ai dit plus haut, et déjà depuis longtemps Dubois avait remarqué chez lui une préoccupation profonde et presque continuelle.

Il en avait vainement cherché la cause, lorsqu'un matin, en entrant doucement dans la chambre de son maître de peur de

l'éveiller, il le vit, déjà tout habillé, écrivant à son bureau.

Dubois, lui dit-il, je pars.

Vous partez, monsieur Georges ?

Dans une heure.

Mon Dieu ! mais je n'étais pas prévenu, nos malles ne sont pas faites.

Je pars seul.

Seul ? sans moi ?

Sans toi. Du moins je ne pense pas qu'on aille à la messe te sourir encore d'aller te battre.

Comment ! vous allez donc vous battre ? et contre qui ?

Contre les Autrichiens.

Le vieux Dubois était consterné : il ne pouvait comprendre comment cette idée bizarre avait pu germer tout à coup dans l'esprit de son maître.

Je ne sais combien de temps je resterai là-bas ; toi, mon vieil ami, tu m'attendras ici.

Des pleurs qu'il ne pouvait retenir venaient aux yeux du pauvre serviteur.

Je ne vous ai jamais quitté, reprit-il, et vous allez vous battre loin de moi, sans moi ! Mais enfin, monsieur Georges, d'où vous vient cette soudaine résolution ? hier encore vous n'y songiez pas sans doute. Vous battez contre les Autrichiens ! qu'ont-ils donc pu vous faire !

Rien. Tu sais mes opinions, je n'ai même contre eux aucune animosité ; mais

mon journal annonçait, hier au soir, le départ des troupes françaises pour l'Italie, je pars avec elles ; je suis Français avant tout.

Oui, vous êtes Montbrun ! ne put s'empêcher de dire avec orgueil le vieux Dubois, oubliant un instant ses craintes et sa peine ; mais comprenant sa faute, il reprit aussitôt :

Ces pauvres Autrichiens seront bien battus sans vous.

J'en veux ma part. Voyons, Dubois, ne seras-tu pas fier de me voir revenir avec le ruban rouge à la boutonnière ?

Oui, mais à quel prix peut-être ? Si vous alliez laisser une jambe, un bras, là-bas ?

Qu'importe !

Rien ne saurait rendre l'expression que Montbrun mit dans ce mot. Sa figure s'était animée, son regard brûlait, et Dubois, comprenant enfin le secret des préoccupations de son maître, n'essaya pas de le détourner du départ.

Et bien, dit-il, en redressant sa grande taille un peu courbée, je vous suivrai ; si je suis trop vieux pour me battre, je puis du moins encore vous servir de bouclier.

RAYMOND DE MARTIGNY.

(La suite au prochain numéro.)